

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 09-sept.-2015

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Code du produit 8045264  
Nom du produit 6990 X-50 BLACK

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Printing ink  
Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société

Markem-Imaje  
9, rue Gaspard Monge - BP 110  
26501 Bourg-lès-Valence cedex  
France  
Tel: (33) 4 75 75 55 00  
Fax: (33) 4 75 82 98 10  
<http://www.markem-imaje.com>  
E-mail: [sds@markem-imaje.com](mailto:sds@markem-imaje.com)

MARKEM-IMAJE SAS  
9, rue Gaspard Monge - BP 110  
<br /> ZA de l'Armailler  
26501 BOURG-LES-VALENCE - FRANCE  
Phone: 04 75 75 55 00  
Fax: 04 75 82 98 10

### Téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence, appelez CHEMTREC +1-800-424-9300 Outside the US call CHEMTREC at 1-703-527-3887 (collect)

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)

### Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

#### Symbole(s)

Xn - Nocif

#### R-code(s)

Xn;R20

**Éléments d'étiquetage**  
**Identificateur de produit**



**Mention d'avertissement**

Attention

**mentions de danger**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**YEUX**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

**INGESTION**

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

**Renseignements sur le perturbateur endocrinien**

.? est soupçonné de perturber les fonctions endocrines

**Autres dangers**

**Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Nature chimique de la préparation**

Mixture of solvents, polymers, colorants and additives.

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids	Classification	Classification SGH
2-Phénoxyéthanol	204-589-7	122-99-6	60 - 70	Xn; R22 Xi; R36	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319)
Aniline	200-539-3	62-53-3	< 1	T; R23/24/25-48/23/24/25 Carc.Cat.3; R40 Xi; R41 R43 N; R50 Muta.Cat.3; R68	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) STOT RE 1 (H372) Aquatic Acute 1 (H400)

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### Description of first aid measures

<b>Conseils généraux</b>	Un examen médical immédiat est requis. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Un examen médical immédiat est requis. Mettre la victime à l'air libre. En cas d'arrêt de la respiration, administrer une respiration artificielle. Éviter le contact direct avec la peau. Un examen médical immédiat n'est pas requis. Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Un examen médical immédiat est requis. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Un examen médical immédiat n'est pas requis. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Appeler immédiatement un médecin. Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Most Important Symptoms/Effects** Pas d'information disponible

### Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

**Avis aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

#### **Moyen d'extinction approprié**

dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). poudre d'extinction. mousse résistant à l'alcool. eau pulvérisée.

#### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-combustible but may burn if exposed to flame or other ignition source La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques Un écoulement peut polluer les cours d'eau Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage Ce produit présente un risque d'incendie, parce qu'il flotte sur l'eau

### Advice for fire-fighters

**Équipement de protection et mesures de précautions pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives.

### Methods and material for containment and cleaning up

#### **Méthodes de confinement**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

#### **Méthodes de nettoyage**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre et autres substances absorbantes non combustibles. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Manipulation**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

#### **Mesures d'hygiène**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom Chimique	EU	Le Royaume Uni	La France	L'Espagne	L'Allemagne
2-Phénoxyéthanol 122-99-6			-	-	TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 40 ppm Ceiling / Peak: 220 mg/m <sup>3</sup>
Aniline 62-53-3		TWA: 1 ppm TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 ppm STEL: 12 mg/m <sup>3</sup> Sk*	TWA: 2 ppm TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 ppm TWA: 7.7 mg/m <sup>3</sup> via dérmica*	TWA: 2 ppm TWA: 7.7 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 4 ppm Ceiling / Peak: 15.4 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	L'Italie	Le Portugal	Les Pays-Bas	La Finlande	Le Danemark
2-Phénoxyéthanol 122-99-6	-		-	TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> STEL: 50 ppm STEL: 290 mg/m <sup>3</sup> iho*	
Aniline 62-53-3	-	TWA: 2 ppm	-	TWA: 0.5 ppm TWA: 1.9 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1.0 ppm STEL: 3.9 mg/m <sup>3</sup> iho*	TWA: 1 ppm TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> H*

Nom Chimique	L'Autriche	La Suisse	la Pologne	La Norvège	L'Irlande
2-Phénoxyéthanol 122-99-6	TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> STEL 20 ppm STEL 110 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 20 ppm Ceiling 110 mg/m <sup>3</sup> H*	TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> STEL: 40 ppm STEL: 220 mg/m <sup>3</sup> H*	TWA: 230 mg/m <sup>3</sup>		
Aniline 62-53-3	TWA: 2 ppm TWA: 8 mg/m <sup>3</sup> STEL 10 ppm STEL 40 mg/m <sup>3</sup> H*	TWA: 2 ppm TWA: 8 mg/m <sup>3</sup> STEL: 4 ppm STEL: 16 mg/m <sup>3</sup> H*	STEL: 20 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 ppm TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 ppm STEL: 8 mg/m <sup>3</sup> H*	TWA: 1 ppm TWA: 3.8 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 ppm STEL: 11.4 mg/m <sup>3</sup> Sk*

**Le niveau sans effet dérivé (DNEL)** Pas d'information disponible

**La concentration prévisible sans effet (PNEC)** Pas d'information disponible

#### Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

##### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** lunettes de sécurité à protection intégrale. écran facial.  
**Protection des mains** Impervious gloves made from .  
**Protection de la peau et du corps** gants imperméables. vêtements étanches. vêtements de protection à manches longues. tablier.  
**Protection respiratoire** inutile dans les conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Pas d'information disponible

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Couleur</b>	noir
<b>Odeur</b>	caractéristique		
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible		

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>pH</u>	<u>NA</u>
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	< / <	<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	>242°C / >468°F
<b>Point d'éclair</b>	>121°C / >250°F		
<b>Limites d'inflammation dans l'air</b>			
<b>limite d'inflammabilité inférieure</b>	0.9%		
<b>limite d'inflammabilité supérieure</b>	ND	<b>Solubility in other solvents</b>	Pas d'information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	>495°C/>923°F	<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune information disponible	<b>Viscosité dynamique</b>	ND
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible		

### AUTRES INFORMATIONS

**Hydrosolubilité** Insoluble dans l'eau  
**Coefficient de partage: n-octanol/eau** donnée non disponible

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

donnée non disponible

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à l'impact aucun(e)  
 Sensibilité à la décharge statique aucun(e)

### Possibilité de réactions dangereuses

#### **Réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

### Matières incompatibles

Incompatible avec des agents oxydants. Incompatible avec des acides forts et des bases.

### Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Fumée.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

1,432.00mg/kg  
 5,007.00mg/kg  
 90,037.00mg/l

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

<b>Inhalation</b>	Irritant pour les voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
<b>Contact avec la peau</b>	La substance peut provoquer une légère irritation de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritation légère des yeux.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

### Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
2-Phénoxyéthanol	= 1260 mg/kg ( Rat )	= 5 mL/kg ( Rabbit )	
Aniline	= 440 mg/kg ( Rat ) = 250 mg/kg ( Rat )	= 442 mg/kg ( Rat ) = 1400 mg/kg ( Rat )	= 1 mg/L ( Rat ) 4 h = 1.82 mg/L ( Rat ) 4 h

Nom Chimique	CIRC	UK
Aniline	Group 3	

### Toxicité chronique

Risque d'effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Risque d'effets indésirables sur le foie. Éviter les expositions répétées.

## Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Mobilité

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

### Biodégradation

Some ingredients of this material have some potential to biodegrade, but most ingredients have a limited potential to biodegrade or have not been tested.

Nom Chimique	No.-CAS	log Pow	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les microorganismes	German Water Class (VwVwS) Annex 2
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	1.13	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50		1650
Aniline	62-53-3	0.9			20

Nom Chimique	No.-CAS	Daphnia magna	Toxicité pour le poisson
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50	220 - 460: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static 337 - 352: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 366: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static
Aniline	62-53-3		101 - 131: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 12.6 - 108: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 flow-through 40.7 - 59.1: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 68.4 - 83.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 7.4 - 15.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés**      Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1. No ONU	non réglementé
14.2.	
14.3. Classe de danger	aucun(e)
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé
14.5. Polluant marin	aucun(e).

### ADR

14.1. No ONU	non réglementé
14.2.	
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé

### IATA

14.1. No ONU	Non applicable
14.2. Nom d'expédition	NOT RESTRICTED
14.3. Classe de danger	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

In accordance with Regulation (EC) No. 1272/2008

### Inventaires internationales

**TSCA** - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)  
**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

### Évaluation de la sécurité chimique



**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**

**Signification des abréviations et acronymes utilisés**

**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

R23 - Toxique par inhalation

R36 - Irritant pour les yeux

R20 - Nocif par inhalation

**Date d'émission** 09-sept.-2015

**Cause de la révision** Tous

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**